

**FEDERATION DES ANCIENS ET ANCIENNES
ELEVES DES JESUITES
PROVINCE BELGE MERIDIONALE ASBL**

RÉUNION DES ASSOCIATIONS – ERPENT 2 OCT. 2010

PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DU GROUPE « PROXIMITÉ COLLÈGE ET PROXIMITÉ ANCIENS

LIEU : Au Collège Notre Dame de la Paix à ERPENT (NAMUR) de 10 heures à 16 heures – réunions des groupes de 11 heures à 12 h 30.

PRÉSENCES : Les représentants des associations francophones (sauf Godinne et Verviers)

1. **PIRARD André :** aumônier St Benoît – St Servais (andre.pirard@asbs.be)
2. **DUPAS Maurice :** St Benoît – St Servais – Dir. infrast. Collège (mdupas@stbenoistservais)
3. **DISTER-JACQUEMOTTE Arlette :** St Benoît – St Servais – Directrice du collège
4. **LERUSSE Pierre :** trésorier de la Fédération (pierre.lerusse@hlab.be)
5. **DAILLY Charles :** Sacré Cœur Charleroi – Psdt – secrétaire Fédération (sncdailly.carlier@skynet.be)
6. **de LAMOTTE :** St Servais Liège – (manu.delamotte@skynet.be)
7. **STUPPIA – FRANCK Valérie :** St Servais Liège – (valérestuppia@skynet.be)
8. **VAN DERTON Olivier :** St Stanislas – Mons – Vice-Président (oliviervd@belgacom.net)
9. **JEAN Pol :** St Stanislas – Mons – Vic Président (poljean@scarlet.be)
10. **MARINX Jean-Pierre :** CNDP Erpent – (jpmarinx@cndp-erpent.be)
11. **GILLIS Baudouin :** St Michel ASM – (baudouingillis@yahoo.fr)
12. **MARCHAND Stéphanie :** CNDP Erpent – (steff.marchand@hotmail.fr)

ANIMATEUR : LEDOUX Jean-François – CNDP Erpent – j.francois.ledoux@avocat.be

LES THÈMES : « Proximité avec les anciens » (repas, fêtes, retrouvailles, solidarité entre anciens) ET « Proximité avec le collège » (liens et services, opérations carrière, conférence, soutien financier aux constructions ou à certaines activités de l'institution).

De l'avis général, la réunion fut bénéfique et a permis des échanges très intéressants permettant à chacun d'en retirer quelque chose.

Voici, résumés, les points forts.

1. Représentations de l'association au collège et du collège dans l'association

De façon générale, les associations sont représentées au sein des PO.

De leur côté, les collèges sont souvent représentés par un ou plusieurs anciens attachés au collège (professeur, administratif...). Une seule association (St Michel) prévoit dans ses statuts une représentation spécifique du collège même si le représentant n'est pas lui-même un ancien du collège.

Chacun reconnaît l'importance de privilégier les représentations croisées. Il convient également de veiller à ce que les représentants assurent un rôle actif et pas simplement formel. L'échange entre les deux corps (association et collège) est fondamental et bénéfique pour l'un et l'autre.

L'implication des nouveaux anciens doit être mise en avant. Bruxelles veille au respect d'une 'pyramide' des âges (un ou deux représentants par tranche de 5 ans).

Envisager de solliciter les élèves des rhétoriques ('super délégués'), dans un premier temps de façon ponctuelle (aide logistique des élèves aux activités de l'association en échange de quoi celle-ci apporte son soutien, par exemple financier, aux projets et élèves, etc.), et pourquoi pas par une participation à certaines réunions de l'association (sans pouvoir de décision bien évidemment). Cela permet de rendre l'association plus visible et réelle pour les élèves, futurs anciens.

Il serait également opportun de ne pas oublier les associations de parents.

En résumé : se tourner vers une synergie de ces trois acteurs (collège, association de parents, association des anciens) de la vie du collège par une plus grande communication et certainement une 'inter-représentation'.

2. Les opérations carrières – contact avec le monde professionnel

Presque tous les collèges organisent un contact des élèves (5èmes et 6èmes) avec le monde professionnel afin de les aider dans le choix d'une carrière. Les méthodes sont cependant diverses.

- « *Info métiers* » (Charleroi) : obligatoire – un jour – présence de professionnels répartis par métiers – les élèves choisissent celui ou celle qu'ils iront écouter – un échange se fait lors de cette présentation – prise en charge de l'organisation par l'association ;
- « *Les mardis sandwiches* » (Bruxelles) : facultatif – de janvier à pâques, tous les mardis, un professionnel rencontre une dizaine d'élèves intéressés autour d'un sandwich – prise en charge de l'organisation par l'association ;
- « *Trois jours avec...* » (Erpent) : facultatifs – les élèves ont la possibilité de passer 3 jours avec un professionnel – pendant les jours *off* de délibération – prise en charge de l'organisation par le collège ;

- St Servais : rencontre avec des professionnels au collège – prise en charge par l'association des parents ;
- Mons : ne le fait plus

Ces activités sont nécessaires. La force du carnet d'adresses des associations devrait les mettre au premier plan de cette activité importante pour les élèves. L'on pourrait également concevoir que des échanges d'informations (recherche de métiers plus rares et moins conventionnels) se fassent entre les associations. Cela rappelle l'intérêt de mettre au point une base de données, si non commune, à tout le moins exploitable de façon « passive » par les différentes associations membres de la Fédération.

Elles rappellent qu'une interaction et un échange entre les 3 acteurs cités plus haut pourraient enrichir cette activité.

3. Remises de prix ou autres stimulants...

- « *Les carnets de voyage* » (LIÈGE) : jusqu'à il y a peu, le collège invitait les élèves de rhétos ayant fait le voyage à participer à un concours du plus intéressant compte rendu du voyage de rhétos ; le lauréat était récompensé par un prix remis par l'association des anciens ; le rapport choisi était publié dans le bulletin des anciens ;
- « *Le prix de fin d'année* » (BRUXELLES) : traditionnel mais efficace sur le plan de la visibilité ;
- « *Le tournoi d'éloquence* » (ERPENT) : chaque année se tient un tournoi d'éloquence au collège ; l'association des anciens remet un prix à celui ou celle dont l'intervention défend le mieux les valeurs d'ouverture et de solidarité;

Il s'agit de conserver bien évidemment ces actions, tout en veillant à renforcer la visibilité des associations.

4. Finances

Il ne faut pas se voiler la face, les cotisations sont en diminution et les anciens, déjà sollicités par mille et une asbl ou associations caritatives, sont de moins en moins enclins à mettre la main à la poche.

La recherche de moyens alternatifs pourrait faire l'objet d'une réflexion plus approfondie par la fédération.

Ont été cités notamment :

- Les dons défiscalisés (comment être une asbl permettant les dons déductibles fiscalement) ;
- Les legs (se rappeler auprès des notaires notamment) ;

5. Vers un projet commun

Il a également été suggéré de réfléchir à la mise en place d'un projet commun dont la conception et le thème émaneraient de la Fédération.

Ne pas oublier que les associations ensemble peuvent constituer une force importante en termes de compétences à partager. La base de données regroupant tous les anciens est un outil d'un intérêt considérable. Sa mise en place et surtout son utilisation doivent être réfléchie.

Pussions-nous faire ensemble que cette agréable journée d'échanges et de réflexions se poursuive dans la réalisation de projets concrets.

Le 3 octobre 2010

JEAN-FRANÇOIS LEDOUX
Administrateur – ASSOC. ERPENT
Administrateur - FÉDÉRATION